APPEL À COMMUNICATIONS

6e édition des Doctoriales de l'ED-PCSTUI

Dakar, du 14 au 16 décembre 2026 – Salle de conférences UCAD II

1. PRÉSENTATION

L'École Doctorale Physique, Chimie, Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Ingénieur (ED-PCSTUI) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar organise la 6e édition de ses Doctoriales du 14 au 16 décembre 2026 à la Salle de conférences UCAD II.

Les Doctoriales constituent le rendez-vous scientifique annuel de l'École doctorale. Elles offrent aux doctorants un cadre privilégié pour présenter l'état d'avancement de leurs travaux devant leurs pairs, leurs encadrants et un jury d'enseignants-chercheurs, renforcer leurs compétences en communication scientifique et nouer des échanges avec les autres équipes de recherche ainsi qu'avec les acteurs du monde socio-économique.

2. QUI PEUT SOUMETTRE

L'appel est ouvert à tous les doctorants régulièrement inscrits à l'ED-PCSTUI au moins une fois durant les trois dernières années (2023-24, 2024-25 ou 2025-26),, quelle que soit leur année de thèse et quel que soit leur établissement de rattachement (facultés, écoles et instituts de l'UCAD).

- Les doctorants de 1ère année sont invités à présenter leur problématique, leur méthodologie et leurs premiers résultats.
- Les doctorants de 2e année et au-delà présentent leurs résultats et leur mise en perspective.
- Chaque doctorant ne peut soumettre qu'une seule communication en qualité de premier auteur.
- Toute soumission doit avoir reçu l'accord préalable du directeur de thèse.

3. AXES THÉMATIQUES

Les communications s'inscriront dans l'un des axes suivants, sans que cette liste soit exclusive.

- Physique, physique appliquée et instrumentation
- Chimie, sciences des matériaux et procédés
- Sciences de la Terre, ressources minérales et pétrolières, hydrogéologie
- Sciences de l'Univers, atmosphère, océan et climat
- Sciences de l'Ingénieur, génie civil, mécanique, électrique et énergétique
- Énergies renouvelables, efficacité énergétique et transition énergétique
- Environnement, gestion des déchets, eau et assainissement
- Mathématiques appliquées, informatique, sciences des données et intelligence artificielle

4. MODALITÉS DE PARTICIPATION

4.1. Formes de communication

Deux formes de communication sont proposées. Le choix retenu est indiqué par l'auteur lors de la soumission ; la Commission Scientifique se réserve la possibilité de réorienter une proposition vers l'autre forme.

Forme	Modalités
Communication orale	Présentation de 10 minutes suivie de 5 minutes de discussion, appuyée sur un diaporama (format 16/9, modèle fourni par le Comité d'Organisation).
Communication affichée (poster)	Poster au format A0 portrait (841 × 1189 mm), présenté par l'auteur lors des sessions dédiées. Un pitch de 3 minutes peut être demandé devant le jury.

4.2. Format du résumé

Le résumé est rédigé en français (un résumé en anglais est accepté s'il est accompagné d'un titre français) et respecte les règles suivantes.

Élément	Spécification
Titre	20 mots au maximum, sans abréviation non explicitée.

Auteurs	Nom et prénom(s), affiliation (laboratoire, établissement), adresse électronique de l'auteur présentant la communication (nom et prénom(s) soulignés).
Corps du résumé	300 mots au maximum, monobloc, structuré en contexte et problématique, matériel et méthodes, résultats, conclusion et perspectives.
Mots-clés	De trois à cinq mots-clés.
Mise en forme	Times New Roman 12, interligne simple, marges de 2,5 cm, page A4. Ni figure, ni tableau, ni référence bibliographique.
Fichier	Format Word (.docx) et PDF, nommé NOM_Prenom_Axe.docx

4.3. Soumission

Les résumés pourront être soumis à partir du 23 octobre 2026 via la plateforme : https://doctoralespcstui.ucad.sn

Un accusé de réception vous sera transmis pour confirmer la soumission de votre résumé.

5. ÉVALUATION

Les résumés sont évalués en double lecture anonyme par la Commission Scientifique, selon des critères de pertinence scientifique et d'originalité, de clarté de la problématique, de rigueur méthodologique, de qualité et de lisibilité des résultats, et de respect des consignes de format.

La Commission Scientifique notifie à chaque auteur sa décision, qui peut être une acceptation en communication orale, une acceptation en communication affichée, une acceptation sous réserve de modifications ou un rejet motivé.

6. CALENDRIER

Échéance	Étape	Observations
20 novembre 2026	Date limite de soumission des résumés	Aucune prorogation n'est prévue
30 novembre 2026	Notification des décisions aux auteurs	Par courrier électronique
7 décembre 2026	Diffusion du programme définitif	Site et canaux de l'École doctorale
11 décembre 2026	Dépôt des diaporamas et des posters	Version finale, par voie électronique
14 – 16 décembre 2026	Tenue de la 6e édition des Doctoriales	Centre de Conférences de l'UCAD II

7. DISTINCTIONS

À l'issue des travaux, les meilleures communications orales et affichées sont distinguées par un jury désigné par la Commission Scientifique. Les prix sont remis lors de la cérémonie de clôture.

8. INFORMATIONS PRATIQUES

- La participation aux Doctoriales est gratuite pour les doctorants de l'ED-PCSTUI présentant une communication. Les droits de participation s'élèvent à cinq mille (5 000) FCFA pour tous les autres doctorants et jeunes docteurs et à (10 000) FCFA pour les enseignants-chercheurs.
- L'inscription en ligne est obligatoire, y compris pour les participants ne présentant pas de communication.
- Une attestation de participation est délivrée à l'ensemble des présentateurs.
- Les résumés acceptés font l'objet d'une publication dans le recueil des actes de l'édition.

Contact : Comité d'Organisation de la 6e édition des Doctoriales de l'ED-PCSTUI
doctoriales.pcstui@ucad.edu.sn

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
ÉCOLE DOCTORALE PHYSIQUE, CHIMIE,
SCIENCES DE LA TERRE, DE L'UNIVERS
ET DE L'INGÉNIEUR (ED-PCSTUI)

TERMES DE RÉFÉRENCE

6e ÉDITION DES DOCTORIALES DE L'ED-PCSTUI

14, 15 et 16 décembre 2026 – Centre de Conférences UCAD II, Dakar

Sous l'égide du Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis leur lancement, les Doctoriales de l'École Doctorale Physique, Chimie, Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Ingénieur (ED-PCSTUI) constituent un rendez-vous scientifique majeur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Elles visent à renforcer la visibilité de la recherche doctorale, à stimuler l'interdisciplinarité et à favoriser la rencontre entre chercheurs, doctorants, acteurs socio-économiques et partenaires institutionnels.

La 5e édition, tenue les 14, 15 et 16 novembre 2026 au Centre de Conférences UCAD II, a confirmé la capacité de l'École doctorale à mobiliser la communauté scientifique autour des enjeux de souveraineté scientifique, de résilience climatique et d'intelligence artificielle. Elle a également mis en évidence la nécessité d'ancrer davantage les travaux doctoraux dans les priorités nationales de développement.

La 6e édition prolonge cette dynamique en s'inscrivant dans les priorités de l'Agenda national de transformation Sénégal 2050, qui portent sur la transformation locale des ressources, la souveraineté alimentaire et énergétique ainsi que l'essor de l'intelligence artificielle et des sciences des données. Le Sénégal dispose d'un capital minier, énergétique, hydrique, agricole, halieutique et forestier considérable, dont la transformation locale demeure limitée La recherche doctorale a un rôle déterminant à jouer dans la caractérisation, la transformation, la certification et la valorisation de ces ressources, comme dans l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux de leur exploitation et dans la protection des résultats qui en découlent.

Dans un contexte où le pays se projette vers la souveraineté et l'endogénéisation de son développement, les Doctoriales 2026 se veulent un creuset de réflexion et de proposition de solutions adaptées aux réalités locales, tout en restant ouvertes sur les dynamiques scientifiques mondiales.

2. THÈME DE LA 6e ÉDITION

Le thème retenu pour la 6e édition des Doctoriales de l'ED-PCSTUI est le suivant :

« Sciences, technologies et ingénierie au service de la valorisation endogène des ressources »

3. OBJECTIFS

3.1. Objectif général

Offrir un cadre scientifique, pédagogique et institutionnel de valorisation de la recherche doctorale, en lien avec les enjeux du développement durable, de la souveraineté scientifique et de la transformation endogène des ressources du pays.

3.2. Objectifs spécifiques

- donner une visibilité nationale et internationale aux travaux des doctorants de l'ED-PCSTUI ;
- stimuler l'interdisciplinarité et la création de réseaux de recherche innovants ;
- consolider les compétences des doctorants à travers des ateliers de formation transversale (communication scientifique, publication, valorisation et transfert technologique) ;
- favoriser les échanges entre chercheurs et acteurs socio-économiques afin de renforcer l'impact de la recherche sur les politiques publiques et l'économie nationale ;
- identifier des pistes concrètes de valorisation locale des ressources naturelles, en lien avec les besoins des filières nationales ;
- produire des recommandations stratégiques pour une meilleure intégration de la recherche dans les stratégies de développement du Sénégal.

4. RÉSULTATS ATTENDUS

- une participation active d'au moins 300 doctorants et jeunes chercheurs ;
- des communications orales et affichées reflétant la diversité et la qualité des recherches menées ;
- un livret scientifique regroupant les résumés des communications ;
- des ateliers pratiques permettant aux doctorants d'acquérir de nouvelles compétences transversales ;
- des prix d'excellence décernés aux meilleures communications orales et affichées ;
- des partenariats renforcés entre l'UCAD, les institutions de recherche, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers ;
- des recommandations structurées à l'intention des décideurs politiques et des institutions scientifiques.

5. PARTICIPANTS

- doctorants de l'ED-PCSTUI et d'autres écoles doctorales invitées ;
- encadrants et enseignants-chercheurs de l'UCAD et d'universités partenaires ;
- chercheurs internationaux invités en qualité de conférenciers ;
- représentants des ministères sectoriels (Énergie, Mines, Environnement, Recherche, Industrie, Numérique, etc.) ;
- secteur privé et partenaires au développement (entreprises, startups, incubateurs, ONG, bailleurs) ;
- institutions partenaires.

6. ORGANISATION

L'organisation de la 6e édition repose sur deux structures principales, dont la composition est reconduite sous réserve de validation en réunion préparatoire.

6.1. Comité d'organisation (CO)

Chargé de la coordination logistique, technique et financière.

Kharouna TALLA (Président) – kharouna.talla@ucad.edu.sn

Omar Ngor THIAM (2ème vice-Président) – omarngor.thiam@ucad.edu.sn

Ndèye Awa SENE (1er vice-Président) ndeyeawa.sene@esp.sn

Modou FALL – modou.fall@ucad.edu.sn

Moussa DABO – moussa.dabo@ucad.edu.sn

Papa Birame GNING – papabirame.gning@ucad.edu.sn

Atanasse COLY – atanasse.coly@ucad.edu.sn

Ibrahima FAYE – ibrahima139.faye@ucad.edu.sn

Moustapha DIOP – moustapha17.diop@ucad.edu.sn

Bédié MBOW – bedie.mbow@ucad.edu.sn

Alpha TOURE – alpha.toure@ucad.edu.sn

Mbaye THIAM – mbayethiam@gmail.com

Cheikh Abdoul Kader FOFANA – cheikh.fofana@ucad.edu.sn

Mouhamadou FOFANA – mouhamadou2.fofana@ucad.edu.sn

Alioune DIOUF – alioune.diouf@ucad.edu.sn

Abdoulaye DRAME – abdoulay.drame@ucad.edu.sn

Kader BA – kader.ba@ucad.edu.sn

Saliou SECK – saliou12.seck@ucad.edu.sn

Balla Diop NGOM – balla.ngom@ucad.edu.sn

Mor NDIAYE – mor10.ndiaye@ucad.edu.sn

Gayane FAYE – gayane.faye@ucad.edu.sn

Fatou Dieng SARR (DISI) – fatou.dieng@ucad.edu.sn

El Hadji Mamadou Pouye (DISI) – elhadjimamadou.pouye@ucad.edu.sn

Amina Sy SECK (DISI) - aminata.sy@ucad.edu.sn

6.2. Commission scientifique (CS)

Chargée de la définition du thème, de la validation des propositions de communications et de la conduite scientifique des journées.

Moussa DABO (Président)– moussa.dabo@ucad.edu.sn

Mor NDIAYE (2ème vice-Président) – mor10.ndiaye@ucad.edu.sn

Gayane FAYE (1er vice-Président) – gayane.faye@ucad.edu.sn

Modou FALL – modou.fall@ucad.edu.sn

Kharouna TALLA – kharouna.talla@ucad.edu.sn

Balla Diop NGOM – balla.ngom@ucad.edu.sn

Ndèye Awa SENE – ndeyeawa.sene@esp.sn

Atanasse COLY – atanasse.coly@ucad.edu.sn

Mouhamadou FOFANA – mouhamadou2.fofana@ucad.edu.sn

Alioune DIOUF – alioune.diouf@ucad.edu.sn

Abdoulaye DRAME – abdoulay.drame@ucad.edu.sn

Kader BA – kader.ba@ucad.edu.sn

Omar Ngor THIAM – omarngor.thiam@ucad.edu.sn

El Hadji Alioune FALL – elialioune05fall@yahoo.fr

7. ACTIVITÉS PRÉVUES

La 6e édition est placée sous l'égide du Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Les activités prévues sont les suivantes :

- cérémonie d'ouverture présidée par le Recteur de l'UCAD ;
- conférences plénières animées par des experts nationaux et internationaux ;
- deux panels scientifiques placés sous l'égide du Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, consacrés l'un aux conditions de la transformation locale des ressources, l'autre à la protection et à la valorisation des résultats de la recherche doctorale ;
- sessions parallèles de communications orales et affichées ;
- ateliers de formation transversale (rédaction et publication scientifiques, intelligence artificielle et données massives, valorisation et transfert de technologie) ;
- séances de mentorat entre chercheurs confirmés et doctorants ;
- visites et présentations de laboratoires et de plateformes technologiques ;
- cérémonie de clôture et remise de distinctions aux meilleures contributions scientifiques.

Le premier panel, « Transformer sur place : ce qui bloque, ce qui marche », se tient le 14 décembre en fin de matinée, à l'issue de la cérémonie d'ouverture et de la première conférence plénière. Pendant quatre-vingt-dix minutes, il confronte les travaux doctoraux aux contraintes réelles des filières de transformation : coût de l'énergie, normes et certification, accès aux équipements et passage du pilote à l'échelle industrielle. Il réunit cinq intervenants — un industriel, un opérateur du secteur énergétique, un responsable de la normalisation, un directeur de laboratoire de l'École et un jeune docteur dont les travaux ont trouvé une application — avec pour modérateur un membre de la Commission scientifique.

Le second panel, « Produire, protéger, valoriser : propriété intellectuelle et intelligence artificielle », se tient le 18 décembre en début d'après-midi, également pendant quatre-vingt-dix minutes. Il traite du statut des résultats produits avec le concours de l'intelligence artificielle et des conditions de leur protection : brevetabilité des inventions assistées par IA, qualification de l'apport inventif humain, titularité et valorisation des travaux doctoraux. Il réunit un représentant de l'organisation compétente en matière de propriété industrielle, un juriste spécialisé, un chercheur en intelligence artificielle, un responsable de la valorisation universitaire et un directeur de thèse. Il se prolonge par l'atelier de formation transversale consacré à la valorisation et au transfert de technologie.

8. MÉTHODOLOGIE

- diffusion d'un appel à communications ouvert à toutes les disciplines de l'ED-PCSTUI ;
- réception, évaluation en double lecture et sélection des résumés par la Commission scientifique ;

- organisation d'un programme équilibré entre communications orales, présentations affichées, conférences et ateliers ;
- capitalisation et diffusion des résultats (rapport final et livret des résumés).

9. CALENDRIER INDICATIF

Le calendrier ci-dessous est proposé à la validation de la réunion préparatoire.

Échéance	Activité
25 septembre 2026	Réunion de validation des TDR, du thème et du budget prévisionnel
30 septembre 2026	Installation des commissions de travail et désignation des responsables
19 octobre 2026	Diffusion de l'appel à communications
20 novembre 2026	Date limite de soumission des résumés
Du 21 au 29 novembre 2026	Évaluation des résumés en double lecture
30 novembre 2026	Notification des résultats aux candidats
7 décembre 2026	Publication du programme final
Du 8 au 16 décembre 2026	Finalisation de la logistique, des supports et du livret des résumés
12 décembre 2026	Dépôt des diaporamas et des posters par les auteurs
14, 15 et 16 décembre 2026	Tenue des Doctoriales – Centre de Conférences UCAD II
31 janvier 2027	Remise du rapport final et du livret des résumés

10. BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget sera arrêté sur la base de l'exécution de la 5e édition et du nombre de participants retenu. Le détail des hypothèses, des coûts unitaires et du plan de financement et les montants correspondant aux rubriques ci-dessous sont à reporter après arbitrage en réunion préparatoire.

Poste de dépense
Logistique et location de salle
Restauration et pauses-café
Supports de communication (affiches, banderoles, site web, médias)
Impression du livret scientifique et des attestations
Récompenses et distinctions
Divers (logistique technique, documentation, indemnités)
TOTAL

11. COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

- création et gestion de l'adresse officielle doctoriales.pcstui@ucad.edu.sn ;
- mise en ligne d'une page dédiée sur les sites de l'UCAD et de l'ED-PCSTUI ;
- utilisation des réseaux sociaux institutionnels pour une large diffusion ;
- partenariats avec les médias scientifiques et généralistes (radios, télévisions, presse en ligne) ;
- valorisation des actes des Doctoriales par une publication électronique en libre accès.

12. PARTENARIATS ET STANDS D'INNOVATION

Dans le cadre de la valorisation de la recherche et du renforcement des synergies entre l'université, les entreprises et la société civile, un espace d'exposition et d'innovation sera aménagé.

- les partenaires institutionnels, industriels, technologiques et financiers y présenteront leurs produits, services et solutions innovantes sur des stands dédiés ;
- les laboratoires et équipes de recherche de l'UCAD pourront y valoriser leurs prototypes, résultats de recherche et projets collaboratifs ;
- cet espace constituera un lieu privilégié d'échanges entre chercheurs, doctorants, entrepreneurs et investisseurs, favorisant le transfert de technologies et l'émergence de partenariats stratégiques.

Parmi les partenaires pressentis figurent les établissements d'enseignement supérieurs publics, les institutions, les centres de recherches ainsi que les sociétés minières et industrielles implantées au Sénégal.